

Une trentaine de caravanes s'installent sur un parking

Une trentaine de caravanes se sont installées, lundi, sur un parking de Marly. Le maire, qui met en avant la disponibilité de l'aire intercommunale, exige leur départ. Les arrivants ne l'entendent pas ainsi.

Evidemment, le ton est monté un peu. Le sang du maire de Marly, Thierry Hory, n'a fait qu'un tour. Les CRS étaient présents. Les polices nationale et municipale aussi. Les services de l'État également.

Lundi, en fin d'après-midi, une trentaine de caravanes se sont installées sur la zone commerciale de Frescaty. Leurs conducteurs ont « choisi » le parking d'un magasin fermé depuis plusieurs mois. Le propriétaire de ce terrain privé, qui cherche un repreneur, avait installé des plaques pour empêcher l'accès. Une dizaine de caravanes s'étaient déjà installées là cet été. Lundi, il a immédiatement déposé plainte.

Deux positions s'opposent

Dans les caravanes, des gens du voyage « lorrains de père en fils ». « Vous croyez que ça nous fait plaisir d'en arriver là ? », tient à s'expliquer Jean. « Nous avons choisi ce terrain parce qu'il n'y a rien à casser pour y entrer. » À ses côtés, Livai et Sony, deux jeunes nés à Nancy. « On est prêts à payer l'eau et l'électricité, à laisser des cautions. On n'est pas des sauvages. Tout le monde paie des impôts. On voudrait juste qu'on nous laisse tranquilles. » Ils veulent qu'on les écoute, qu'on les comprenne. « Nous sommes des familles avec des enfants, des vieillards. Ça compte ça, non ? »

Mais pourquoi ne pas aller sur l'aire officielle, mise à disposition par Metz-Métropole ? Actuellement, quatre caravanes y sont stationnées, sur près de 200 emplacements disponibles. « Sur cette aire, ce sont des gens qui ne sont pas "sociables". Nous sommes des pacifistes, on n'a pas



CRS, polices nationale et municipale étaient présents. Le propriétaire du terrain a immédiatement déposé plainte. Photo Gilles WIRTZ

envie de prendre des risques. Parmi les gens du voyage, il y a plusieurs ethnies, qui ne s'entendent pas », insiste Jean.

Pour le père de famille, la Lorraine ne compte pas assez d'aires. Surtout, elles ont été aménagées sans concertation. « Vous aimez, vous, vivre 365 jours par an

près d'une déchetterie ? Toutes les aires sont près des déchetteries ou des lignes à haute tension. Et puis, on nous dit : Il faut vous mettre là. Sur des terrains qui ne valent rien. En fait, on n'existe pas. Alors que, lorsqu'on y va, on paie ! »

Auparavant, le groupe était posté sur la BA128. « On a

demandé une benne pour nos poubelles, moyennant quelque chose. On nous l'a refusée. Et c'est nous qui passons pour des mauvais. Juste parce qu'on existe et qu'on a fait le choix de vivre en caravane. »

De l'autre côté, les commerçants se plaignaient déjà lundi.

Comme une partie de la population, pas forcément rassurée en pénétrant dans les magasins alentour. Le maire avait aussi la ferme intention d'aborder longuement le sujet lors de la réunion du conseil municipal, hier soir.

Jusqu'à quand ?

Jusqu'à quand les caravanes comptent-elles rester ? « Une semaine ou deux. Vous savez, chez nous, c'est toujours un peu indéterminé ce genre de chose », indique Livai.

De son côté, Thierry Hory ne mâche pas ses mots. Et ne lâche rien. Déjà, il y a quinze jours, lors de l'assemblée des maires de Moselle, il avait évoqué la question des gens du voyage, pour interpellier le préfet. Alors, cette fois-ci, il est bien décidé à se faire entendre. Objectif pour lui : une « expulsion administrative » sans attendre. « Metz-Métropole est en règle, il y a une aire pour les gens du voyage, payée par les usagers. Il y a quand même un problème : la loi ne peut pas être faite pour les citoyens qui ne la respectent pas. La proximité de la déchetterie, c'est faux pour l'aire de Metz-Métropole. D'autres gens sur l'aire ? Et après, ils soutiennent que c'est nous qui ne sommes pas ouverts ? Ce sont de faux arguments. Ils veulent s'absoudre de la loi. Mais ils ne sont pas les seuls, puisque l'État est le premier à ne pas la respecter. »

Le propriétaire du terrain de Marly a déposé plainte. « L'État va donc attendre qu'une décision judiciaire tombe, qui sera certainement en faveur du propriétaire. L'État joue la montre, plutôt que d'utiliser ses moyens d'action. »

En plus de l'aire intercommunale, une autre zone existe sur les bords de Marly et Montigny-lès-Metz. « Le maire de Maizières, excédé, a remis les clés de son aire à la préfecture. Je m'interroge sur cette opportunité aussi. Nous en discuterons avec Jean-Luc Bohl. »

Voyageurs : « Demander à l'État d'appliquer la loi »

L'arrivée de trente caravanes, lundi, a provoqué un pic de tension chez le maire qui a fait voter une motion contre ce qu'il perçoit comme une inaction des pouvoirs publics.

Thierry Hory, maire de Marly, a en tête les passages des gens du voyage sur sa commune. Il se souvient des migrations de 2014, de 2015 sur la zone commerciale de Belle Fontaine. Alors quand un nouveau convoi arrive, à l'image des 30 attelages, lundi à 16 h 30 sur la zone commerciale de Frescaty, il lui revient les images des saisons précédentes. Remontent aussi les souvenirs de pics de tension provoqués par ces utilisations illégales de l'espace communal. Le maire se souvient du courrier adressé l'an dernier au préfet, via Metz Métropole, pour demander l'expulsion des occupants. Mardi en fin d'après-midi, il monte dans les tours et revient, en préambule du conseil municipal, sur ce qu'il voit à nouveau comme « la démission de l'État dans cette affaire [...]. Il ne se donne pas les moyens de les expulser », critique

l'élue d'autant plus surpris par l'absence de fermeté vis-à-vis des voyageurs qu'une trentaine de policiers étaient sur place.

« *Tout ce que je vous demande, c'est de demander à l'État d'appliquer la loi. Ni plus ni moins [...] J'en ai assez qu'il crée deux catégories de citoyens* », ajoute Thierry Hory faisant allusion aux voyageurs qui utilisent l'aire de passage de Marly par opposition à d'autres usant d'une liberté d'installation sur la commune. « *Il y a un manque d'autorité et de volonté* » (n.d.l.r), du côté de la puissance publique pour faire exécuter les textes. Une carence qu'il a voulu souligner en proposant au conseil de prendre une motion pour réclamer l'application de la réglementation.

Thibaut Albrech a rendu son siège au conseil et sa carte au Front national.

Elle a été adoptée à l'unanimité. Une voix ne s'est pas fait entendre, celle de Thibaut Albrech. Le conseiller Bleu marine a démissionné. Dans une lettre datée du 20 août et arrivée en mairie de Marly le 4 octobre, l'ancien élu explique : « *J'ai quitté le Front national et je ne peux donc plus moralement représenter une chapelle à laquelle je n'appartiens plus et qui a participé à mon élection* ». Son siège est désormais occupé par Béatrice Willemin.

L'insigne de l'élue le plus bruyant mardi soir revient à Christian Nowicki. Ce n'est qu'une image. Le ton contenu de l'opposant dans sa critique des modifications à apporter au budget 2016, montrait qu'il avait vrai-

semblablement pris la mesure des choses. Ses griefs ne portaient que sur une pincée d'euros au regard des 10 M€ des ressources marliennes. Par exemple 10 000 € supplémentaires pour les « fêtes et cérémonies ». « *On ne dépensera pas tout* », rassure M. Hory qui se donne un peu d'air pour accueillir correctement dans la commune, le 10^e anniversaire de la Mémoire mosellane. Pour Christian Nowicki, ces montants dépensés auraient pu être versés dans un allègement de la fiscalité. « *Les Marliens sont de plus en plus taxés* », selon lui. « *À Metz Métropole vous avez initié une augmentation de 93 % de la taxe foncière* ». S'il y a bien eu une progression ponctuelle, admet le maire, « *les taux sont les mêmes depuis 2003* ». Il fallait bien se tacler un peu.



Le maire

Thierry Hory. Photo RL

Frédéric CLAUSESE.